

Revue africaine

RUINES DU VIEIL ARZEU.

(Voir le n^o 9 de la *Revue africaine*.)

Je continue la série épigraphique commencée dans l'autre numéro de la *Revue*. Les explications viendront ensuite.

N^o 3.

IVNONI REG.
EX TESTAMEN....
M. VALERI GE....
...I VAL. HONO
...ATA FIL. ET...
....IVN. GEM.....
.....S HERE.....
....SVI DV..... (1)

« A Junon Reine ! — D'après le testament de Marcus Valerius Geminus, — Valeria Honorata, sa fille, et Junius Geminus, héritier »

Cette inscription est fort bien gravée sur un bloc de mauvais marbre veiné de rose dont on dit avoir trouvé la carrière à Meleta. Ce bloc, de 0,56 sur 0,45 c. est aujourd'hui déposé dans la maison romaine de Botioua. Les lettres, qui sont fort bien gravées, ont une hauteur de 0,05 c.

(1) Les deux mots de la première ligne sont suivis de cœurs. Après les autres, il y a de petits V placés horizontalement, la pointe à droite. La dernière ligne ne présente que les amorces de la partie supérieure des lettres.

J'ai pris plusieurs estampages de cette inscription qui ne présente d'ailleurs aucune incertitude de lecture.

n° 4.

Après quelques lignes martelées, on lit :

....CTCO.....
.....
TRIB. POTEST.....
P.P. CONSV.
OB DECENN.....
RESPVBL. POI.....
DEVOTA NVM.....
ATRIAE STATI.....

« A investi de la puissance tribunitienne père
» de la patrie, consul à cause des fêtes décennales.....
» de la République Po..... dévouée à la divinité de sa patrie,
» — Stati..... »

Gravé dans un encadrement sur une pierre de 1 mètre 08 c. sur 0, 70 c., encastrée dans la ferme Robert. Les lettres ont 05 c. Cette pierre a subi deux espèces de mutilations; un martelage, probablement antique, a fait disparaître les trois ou quatre premières lignes; puis, on a pioché tout le côté droit de l'épigraphie; de sorte que la fin des lignes manque plus ou moins.

n° 5.

.... ARABICI ADIABENICI
..... PARTICI NEPOTI DIVI
..... ET DIVI NERVAE

(Ici, deux dernières lignes frustes.)

« Petit-fils du divin..... Arabe, Adiabénique et arrière petit-fils du divin Nerva. »

Cette inscription, qui paraît être une dédicace à Caracalla, est gravée sur une pierre haute de 0, 75 c. et large de 1 m. 43, entre deux moulures. Il manque évidemment au moins une pierre où se trouvait le commencement des lignes.

Elle est dans une paroi de la ferme Robert, à l'extérieur, ainsi que la précédente.

n° 6.

	...ALEXAND D		
	CVLOCONVID DIT		
....ODLAR		EHITA	AS VIALIB
....VS 7 PRA		Q	VS CALLIM
....OSIT LT			ORPHVS LI
B ET D			BERALIS AV
			CVS RL DI
			SP VIX

Cette inscription, apportée de Botioua, se trouve aujourd'hui à Arzeu, au-dessus de la porte d'un boulanger, sur le bord de la mer. On a enluminé la tête qui est de demi-dimension et en demi-bosse, et on a peint les caractères en noir. Ces sortes de mascarons sont assez communs dans les ruines du Vieil Arzeu et quelques habitants de St-Leu en ont encasté dans la façade de leurs maisons.

Cette pierre paraît contenir trois épigraphes distinctes : en haut et au milieu, celle d'Alexandre (Décurion ?); à gauche, celle de..... Odlar..... centurion préposé au littoral (?); à droite, celle de Callimorphus.

Les caractères de cette épigraphe sont très-grossièrement tracés. Elle paraît appartenir à la 2^e époque.

n° 7.

D. M.
CESON
LABEBTA
VIXIT ANNIS
C V

« Aux Dieux Mânes ! Ceson Labebta a vécu 105 ans. »

J'ai copié cette inscription dans la maison d'un des Kabiles de Botioua ; elle est gravée sur un bloc haut de 1 m. 10 c. et large de 0, 52. Les lettres ont 0, 06 c. 1/2. Entre l'épigraphe et le bas de la pierre, il y a un intervalle de 0, 70 c.

Les deux premières lettres de la 3^e ligne, L-A, sont liées ainsi que A-N de la ligne suivante.

— 260 —

n° 8.

D. M. S.
P. METILIVS
INGENVVS
VIXIT ANNIS
XLV P. ME
TILIVS INGENI
ANVS ET METILI
VS INGENVVS
PATRI PIISSI
MO

« Aux Dieux Mânes! Publius Metilius Ingenuus a vécu 45 ans. Publius Metilius Ingenianus et Metilius Ingenuus à leur père très-pieux. »

Cette épigraphe est gravée dans un encadrement sur un bloc haut de 1 m. 15 c. et large de 0, 59. Les lettres ont 0, 06 c. Entre le cadre et le bas de la pierre, il y a un intervalle de 25 c.

Ce document est au nombre des matériaux antiques employés à la construction de la ferme Robert, à l'endroit que les Indigènes appellent *Douamès* ou les cavernes.

n° 9.

D. M. S.
BENEDICTA VI
XIT ANNO VN
O MENS. V D.
XXI H. S. E. S. T.
T. T. T.
HI TITVLI AMBO
FRATRIS ET SORO.

« Aux Dieux Mânes! Benedicta a vécu 1 an, 5 mois et 21 jours. Elle gît ici. Que te soit »

» Ces deux épitaphes sont d'un frère et d'une sœur. »

Cette inscription est gravée au milieu d'un encadrement sur un bloc cubique. Je l'ai trouvée chez un botioui nommé Mohammed ouled el Kadi.

n° 10.

D. M. S.
ANTONIAE
SATVRNINAE (1)
CONIVGI KA
RISSIMAE
M VALERIVS
FLACCVS

« Aux Dieux Mânes ! A Antonia Saturnina, épouse très-chère ; Marcus Valerius Flaccus. »

Cette épitaphe a été trouvée au bas de la colline, vers la mer ; elle est aujourd'hui chez un colon de St-Leu. Elle est gravée dans un cadre, à la partie supérieure d'un bloc cubique haut de 1 m. 50 c.

n° 11.

D. M.
P. CRESCEN
TINIO FL. SA..
VRNINO.....
SIS....LET MIL.
LEG.... v.... c.....X
..V....L.... VICTO
....IS....STIP. XVI
VIX. ANN.
XXXVIII FL. TAN
H.....F.....CL (2)

« A Publius Crescentinius Flavius Saturninus..... soldat de la légion de l'escadron..... qui a servi 16 ans et en a vécu 38.
» Flavius Tann..... »

Inscription gravée dans un encadrement sur un bloc de mauvais calcaire, haut de 1 m. 20 c. et large de 0, 60 c. Les lettres ont 0, 07 c. de hauteur. Les lignes sont réglées, ce qui, joint au mauvais état de la pierre, rend la lecture plus difficile.

(1) Les trois dernières lettres de ce nom *Saturninae* sont liées.

(2) Dans les chiffres XVI et XXXVIII de cette inscription, X et V sont liés.

no 12.

FVLIVS - VA
LNS - MIL - LEG
III F. STIP.
XXXVI P. CVL
LIA..... A.M.
LVC. LOLLIV
S E H C (1)

« Julius Valens, soldat de la 4^e légion. Il a servi 36 ans.
» Publius Cullia....., Marcus Lucius Lollius, ses héritiers,
» ont élevé [ce monument]. »

Cette inscription est gravée sur un bloc de mauvais calcaire co-
quillier, haut de 1 m. 16 c. et large de 0, 67, dans un tableau haut
de 0, 69 c. Les lettres ont 0, 07 c. de hauteur.

no 13.

VGS - EROS
MXTRV PISSI
MI - ITEM -
ET CLODIA IV
NIOR - AVIA I
NDVLGENTISS.

Cette épigraphe, copiée dans une maison des Botioua, mentionne
deux personnages dont le second est Clodia Junior, aïeule très-
indulgente.

no 14.

D.....
CAECILIAE SATVRNI
NAE Q TAE S
AEMILIANVS IVN
.....DE
.....

« A Caecilia Saturnina Quinta ; — Aemilianus Junior..... »

Cette épitaphe se trouve chez un colon de St-Leu ; elle est gravée
dans un encadrement sur la partie inférieure d'une clef de voûte.

(1) LI de Julius (1^{re} ligne) ; IL de Mil., LE de Leg. (2^e) ; LI de Lia (3^e) ;
LI de Lollius (6^e) sont liés.

.....
ANNIAE
MAXIMILIAE
CL. ANNIVS
.....

« A Annia Maximilia ; — Claudius Annius..... »

J'ai copié ce fragment dans un tas de pierres sur le versant qui regarde le littoral. On voit que le commencement et la fin manquent.

D A T....
CFIRTAI
V.....E
.....V
...M...III
VLD.....
LEN IN
OPTIO III O

Cette inscription presque illisible est encadrée d'une moulure et cassée en deux morceaux contenant chacun quatre lignes. Elle est très-fruste. Je l'ai copiée chez un indigène du village des Botioua.

Je vais revenir sur les deux premières épigraphes dont le texte seul a passé sous les yeux du lecteur.

L'inscription n° 1 paraît devoir se traduire ainsi :

« A Sextus Cornelius , fils de Sextus Cornelius , [de la tribu] Quirina ,
» [surnommé] Honoratus , honoré des grades équestres à Portus Magnus
» procurateur à 60,000 sesterces d'appointement , procurateur de la Mésopotamie et de la Mauritanie ; d'après son testament , Marcus Caecilius
» Caecilianus , héritier. »

Ce document a été commenté par MM. Hase et Renier. Le premier de ces savants, dans un opuscule déjà cité (v. plus haut p. 183), dit que le *procurator sexagenarius* était un administrateur de 3^e ou 4^e classe , qui empruntait sa qualification aux *soixante* (sexaginta) mille sesterces d'appointement (environ 42,000 fr.) qu'il

recevait. Des collègues plus avancés en grade touchaient jusqu'à cent mille et même deux cent mille sesterces.

Dans ses *Mélanges d'épigraphie*, M. Léon Renier dit, à la page 242, à propos de l'expression *militiis equestribus* : « Ces mots ont » été très-bien expliqués par Grævius (*ad Sueton*, In Claud. 25) ; il » s'agit évidemment ici de grades militaires qui pouvaient être con- » férés à des chevaliers romains ou qui conféraient l'ordre équestre, » grades qui, au temps de Claude, étaient ceux de *praefectus cohortis*, » de *praefectus alæ* et de *tribunus militum* ; et auxquels on ajouta » dans la suite celui de *primo pilus*. » M. Renier dit ensuite, en note : « Plus tard, encore, on descendit beaucoup plus bas dans la » hiérarchie militaire, etc. »

Ce savant épigraphiste a eu connaissance de la vraie leçon du dernier mot de la 3^e ligne, PORT ; il la cite même, d'après le commandant de Caussade qui l'a fait connaître dès l'année 1851 ; et, cependant, il adopte la mauvaise, essayant d'expliquer un mot qui, par le fait, ne se trouve pas dans l'inscription.

J'ai vu la pierre, j'en ai pris un estampage, et je crois pouvoir garantir l'exactitude du texte donné ci-avant, p. 182. Quant à la lecture du mot en litige, j'ajouterai qu'il est fort étrange que le R ait jamais pu être pris pour un N, car cette lettre est parfaitement lisible.

Je n'ai jamais vu l'original de l'inscription n° 2 (1) et je n'en possède aucun estampage. Aussi, je me bornerai à reproduire la traduction envoyée par M. le colonel de Montfort et que voici :

« A la mémoire de Julius Extricatus, son fils très-doux et très-innocent ;
» Caius Julius Honoratus, prince de sa patrie..... patron
» de la province. »

On voit que les lignes 9 et 10 restent inexplicées. Il est prudent, avant de chercher à combler cette lacune, d'attendre l'estampage que nous prions M. de Montfort de nous envoyer le plus tôt possible. Le premier numéro de notre *Revue* donne des renseignements très-précis sur la manière de procéder à cette opération.

On concevra la circonspection de l'auteur de cet article en présence de ce qui est arrivé à propos de l'épigraphe n° 4. Avant de hasarder une traduction et un commentaire, il faut être bien sûr du texte sur lequel on opère.

(1) Cette pierre en forme d'autel est haute de 1 m. 10 c. et large de 0, 43 c. au fût.

Le moment est venu d'aborder la discussion de géographie comparée annoncée au début de cet travail. Pour donner une base solide à cette étude, il faut l'appuyer sur deux points déjà déterminés d'une manière certaine. Ce seront, d'un côté, *Cartenna* (Ténès) dont la synonymie n'est plus douteuse ; et, d'un autre, le *Flumen salsum* dont le nom caractéristique s'est perpétué jusqu'à nous sous les traductions successives d'*Oued el Malah* et de *Rio Salado*.

D'après la *Carte des étapes*, la distance réelle entre le *Malah* et *Ténès* est — détours compris — de 280 k.

L'*Itinéraire d'Antonin*, en tenant compte des variantes, donne 305 k. au maximum et 275 k. au minimum, ce qui produit une moyenne de 290 k., chiffre assez rapproché de la distance réelle (280 k.).

Voici, du reste, comment le routier impérial décompose ce tronçon :

	milles.	kilomètres.
FLUMEN SALSUM (<i>Oued el Malah</i>).		
Crispae.	25 (1)	37
Gilba.	6 (2)	9
Castra puerorum.	23	34
Portus divinus.	18	26 1/2
<i>Portus Magnus</i>	36	53
Quiza.	40	59 1/4
Arsenaria.	40	59 1/4
CARTENNA (Ténès).	18	26 1/2

Convaincu que les ruines d'Arzeu sont celles d'une ville qui a pris son nom du Grand Port — *Portus Magnus* — auprès duquel elle se trouvait, j'appellerai tout d'abord l'attention du lecteur sur ce passage où Pline parle de ce dernier :

« Siga oppidum ex adverso Malachae in Hispania sita, Syphacis regia »
 » alterius jam Mauritaniae. Namque diu regum nomina obtinuerè : ut
 » Bogudiana appellaretur extima ; itemque Bocchi, quae nunc Caesariensis.
 » Ab ea, PORTUS MAGNUS a spatio appellatus, civium romanorum oppidum.
 » *Amnis Mulucha*, Bocchi Massaesyloren que finis. *Quiza Xenitana* pere-
 » grinorum oppidum ; *Arsennaria* latinorum, tribus millibus passuum à
 » mari ; *Cartenna*, colonia Augusti, legio secunda. »

(PLINE, lib. V, cap. 2.)

(1) Variantes : 6, 11.

(2) Id. 5.

Même en adoptant les variantes *minima* du routier d'Antonin, on serait amené à placer *Portus Magnus* à une trentaine de kilomètres à l'Est du port d'Arzeu. Heureusement, des circonstances naturelles aident à préciser la synonymie, en l'absence de chiffres sur lesquels on puisse compter. Il n'existe sur cette côte que deux points auxquels conviennent réellement les épithètes de *Portus Divinus* et de *Portus Magnus*, ce sont Mers el Kebir et Arzeu. Il n'y a pas trace de ruines de ville à Mers el Kebir ; il est donc très-probable que celles du Vieil Arzeu appartiennent au *Portus Magnus* où des citoyens romains avaient fondé une cité, au dire de Pline. Ce sont, en effet, des citoyens romains de la tribu Quirina, ceux dont les noms figurent sur les parois de l'hypogée vu par le docteur Shaw et dans quelques-uns des documents épigraphiques qui ont été produits précédemment.

Ajoutons que l'abréviation PORT. de notre n° 1 (3^e ligne ; voir au précédent numéro, p. 182) et surtout cette ligne de l'épigraphie n° 4. — RESPVBL. PO (1) — paraissent se rapporter au *Portus Magnus* que j'attribue à cette localité.

Il convient aussi, dans cet ordre d'idées, d'appeler l'attention sur le n° 6 où il paraît être question d'un centurion préposé au littoral.

Le fleuve Mulucha dont parle ensuite Pline — et qui séparait la Mauritanie de Bogud de celle de Bocchus (La Césarienne) — ce fleuve est peut-être le Sig qui porte le nom de Mekerra dans son cours supérieur et prend celui de Makta (gué) à son embouchure. Dans cette hypothèse, il faudrait chercher Quiza et Arsenaria dans le Dahara, peut-être à *Bal* et à *Hiereum*.

Mais ne nous laissons pas entraîner dans des digressions et rentrons dans les limites de ce mémoire que je terminerai au prochain numéro par un examen des monuments phéniciens et numidiques trouvés à Botioua et par une courte notice sur la maison romaine découverte au même endroit.

A. BERBRUGGER.

(*La fin au prochain numéro.*)

(1) On voit la haste d'un troisième caractère après les deux lettres PO, peut-être le reste d'un R. — Il faut avouer, pourtant, que cette partie de l'épigraphie n'est pas d'une lecture certaine.